

Le redressement passe par le nombre de chevaux à l'entraînement



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Dans un récent *Grain de Sel* consacré aux difficultés de l'Obstacle, je pointais du doigt la trop forte diminution du nombre de chevaux à l'entraînement susceptibles de venir alimenter les partants de nos courses. Dans une édition de la semaine dernière *Jour de Galop* a développé l'argument au-delà de la discipline de l'obstacle et par-delà nos frontières, posant de manière, provocatrice mais tellement juste, la bonne question : va-t-on manquer de chevaux en France et en Europe dans les années à venir ? Poser la question, je le dis depuis longtemps, c'est déjà y répondre !

Une spirale de récession entretenue par une politique excessivement élitiste

Plus personne ne peut contester la forme pyramidale de notre écosystème, basé sur le financement des allocations par les paris, bien différent de celui des britanniques. Sans une base de propriétaires et d'éleveurs large, le sommet de la pyramide ne peut se maintenir. Comme en Angleterre, le nombre fait la compétitivité au plus haut niveau. De plus, chez nous, l'impératif des allocations amène à dire, de manière un peu lapidaire mais exacte, que ce sont les « petits » propriétaires et éleveurs qui permettent de soutenir, par le nombre de partants, le système tout entier.

Vendredi 11 mars 2022 - N°383

Force est de constater que la base des propriétaires se contracte. Pour une fois, ce n'est pas moi qui l'affirme mais Julian Richmond-Watson, le Président des éleveurs britanniques : « (...) trop de gens perdent trop d'argent. Ils ont donc arrêté ». Chez nous le constat est plus alarmant encore. La fragilité de la base des propriétaires s'aggrave. Les dirigeants de France Galop ont déclaré, sur un ton satisfait, que les allocations 2022 retrouvaient le niveau des allocations 2018. Entretemps évidemment, les prix des pensions -sous l'effet principalement du coût de la main d'œuvre, mais aussi de l'alimentation et du carburant- ont augmenté. On ne peut vraiment pas se satisfaire d'un tel bond en arrière.

La comparaison est parlante. 9.200 chevaux de Galop à l'entraînement en France, ce qui représente une baisse d'effectifs de 1.500 en 7 ans ; 17.300 en Grande Bretagne, soit 3.000 de plus en 7 ans (mais une légère érosion depuis trois ans) avec certes moins de propriétaires et une concentration qui inquiète M. Richmond-Watson. L'écart s'est nettement creusé depuis 2014 : les soldes se montaient à 10.300 chez nous et 13.700 outre-Manche. Quand on sait que c'est finalement le nombre qui fait la compétitivité, on y est.

Il n'y a pas de hasard : depuis 2014 l'enveloppe des allocations a été comme bloquée sur 280 millions d'euros, s'en éloignant de 2018 à 2020, pour retrouver seulement ce niveau cette année. Le retard pour simplement couvrir l'inflation officielle de l'INSEE atteint 6,5 %. Les effectifs se sont réduits dans une proportion double.

La gestion des enveloppes d'allocations, en plat et plus encore en obstacle, est venue aggraver cette situation. En faisant régulièrement porter la priorité sur les allocations des courses de haut niveau et du programme préparatoire, en instaurant plus d'avantages aux jeunes chevaux, on a concentré un peu plus la distribution sur

un nombre réduit de propriétaires. Tant d'autres ont été découragés de continuer leur activité ou se sont résignés à la réduire. Les deux années de crise de la Covid ont même pu amener des tendances pyromanes : profiter du choc pour faire disparaître des petits effectifs, des entraîneurs plus modestes, libérant du même coup des allocations pour les autres. Un raisonnement à courte vue, puisque la disparition rapide des plus fragiles accélérerait la spirale de marginalisation.

L'ensemble de la filière est aspiré dans la spirale. Les éleveurs s'adaptent et font moins saillir sous l'effet de la contraction de la demande. Les marchés européens, moins larges, ouvrent la porte à l'exportation. Nos lots deviennent creux, le chiffre d'affaires des paris s'en ressent et la crise peut gagner.

Les propriétaires et les allocations au centre du débat

La récession n'a bien sûr rien d'inexorable. Depuis longtemps, la nécessité de mettre en place une politique de développement du propriétaire est proclamée. Mais peu de mesures viennent conforter ces déclarations d'intention. Cela part d'une masse de petits détails qui ne nous facilitent pas la vie et qu'Adrien Montoille, jeune propriétaire et administrateur des PP, vient de pointer du doigt dans une tribune publiée par *Jour de Galop*. Des prélèvements pour frais administratifs abusifs, des relevés de comptes illisibles, des contraintes administratives peu compatibles avec la notion de loisir et de plaisir. France Galop écouterait-elle cette nouvelle interpellation ? Souhaitons-le.

Cette multitude de détails vient s'ajouter à la politique d'allocations. Une politique qui respecte le principe de la pyramide en solidifiant sa base est indispensable. Elle devra redonner le plaisir de remporter des épreuves « intermédiaires », qui consacrent financièrement les notions aujourd'hui galvaudées de « Grand Prix » en province. C'est parce qu'ils ne trouvent plus leur place dans la pyramide, parce qu'ils ne peuvent plus financer

une activité dont le taux de couverture des frais s'est trop dégradé en vingt ans, qu'ils abandonnent.

Non, ce n'est pas saupoudrer que de répartir de façon plus équilibrée l'enveloppe des allocations. Non, ce n'est pas nier la loi du sport que de distribuer de l'argent aux chevaux dans chaque catégorie. C'est conforter un système au bénéfice de tous, y compris de ceux qui jouent le jeu du haut niveau qui, sans la base, ne trouverait pas son financement et son équilibre.

Les atouts inexploités du système français

Le système français dispose d'atouts qui doivent permettre de répartir plus efficacement les sommes dégagées. La prime aux éleveurs est un mécanisme que le monde entier nous envie, un encouragement aux éleveurs de toutes catégories à poursuivre, à investir, à faire naître, pour peu qu'on ne cherche pas à la détourner de son objectif en concentrant la distribution. On se souvient de la bronca de tant d'éleveurs quand il s'est agi de supprimer la prime aux chevaux d'âge, et du sursaut de lucidité des dirigeants de France Galop qui ont finalement fait machine arrière.

C'est parce qu'il est riche de plus de 230 hippodromes, Trot et Galop, répartis dans nos régions, que notre écosystème est capable de séduire des propriétaires de toutes tailles, capables d'acheter un ou quelques chevaux ou de s'associer pour vivre un loisir et une passion à nul autre pareil. Mais pour entretenir cette passion il faut pouvoir la vivre, voir ses chevaux courir près de chez soi, avant de les suivre ensuite sur les différents échelons. Non, il n'y a pas que Longchamp ou Auteuil pour faire vivre les courses en France.

Cultivons donc cet aspect pyramidal qui fait le socle des courses françaises et la solidité de son économie. Y renoncer, ce serait risquer l'ensemble. Il faut en être conscient.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr